

CHANTIER 5 – MOBILITÉ DOUCE, PAYSAGE ET ESPACE PUBLIC

Voie verte d'agglomération – Stratégie de mise en œuvre

CAHIER

4

## Séquence 1: St-Prex – Lully



## Partenaires



Denges



Lully



Préverenges



Saint-Prex



Tolochenaz

## Bureaux mandatés

MAP | Monnier  
Architecture du Paysage

b.plan engineering

stucky >

## SOMMAIRE

### 1. FICHES TECHNIQUES

<b>Note d'intention</b>	<b>3</b>
<b>Plan de situation S1</b>	<b>4</b>
<b>Route de Buchillon S1.1</b>	<b>5</b>
<b>Chemin de la Moraine S1.2</b>	<b>6</b>
Gabarit restreint	6
Gabarit large	7
<b>Chemin du Chauchy S1.3</b>	<b>8</b>
Gabarit restreint	8
Gabarit large	9
<b>Bourg (Place de l'Horloge) S1.4</b>	<b>10</b>
<b>Avenue de Taillecou S1.5</b>	<b>11</b>
Gabarit restreint	11
Gabarit large	12
<b>Traversée RC1 S1.6</b>	<b>13</b>
<b>Chemin de Pomeiry et Monnivert S1.7</b>	<b>14</b>
Gabarit restreint	14
Gabarit large	15
<b>Route de Morges RC1 S1.8</b>	<b>16</b>

### 2. DEVIS ESTIMATIF

<b>Introduction</b>	<b>17</b>
<b>Synthèse des coûts</b>	<b>17</b>
<b>Détail des coûts</b>	<b>18</b>
S1.1 / S1.2	18
S1.3 / S1.4	19
S1.5 / S1.6	20
S1.7 / S1.8	21

### 3. ANNEXE

<b>Plan séquence S1_ 1: 2'000e</b>	
------------------------------------	--

## NOTE D'INTENTION

La **phase 3 de “stratégie de mise en oeuvre”** a pour objectif de tester les principes d'aménagement de la charte (phase 2) sur des exemples concrets. Des zooms au 1:500e sont réalisés sur des tronçons restreints pour chaque séquence définie (en phase 1). Ces esquisses d'aménagement permettent de tester la faisabilité des propositions d'aménagement dans le contexte actuel et projeté du tracé urbain validé pour la séquence 1. Elles pourront être reprises lors du développement des futurs avant-projets de la voie verte sur l'ensemble du tracé. Certains secteurs sont volontairement non traités car ils font l'objet d'études parallèles. Dans ce cas, la charte d'aménagement sera utilisée sous forme de boîte à outils par les mandataires de ces projets connexes afin d'en assurer la continuité et la lisibilité.

Sur certains secteurs, 2 variantes sont étudiées. La **variante “gabarit restreint”** propose un aménagement peu dispendieux qui peut aussi être provisoire en attendant la réalisation d'un aménagement plus conséquent (travaux de voirie, PPA, espace public..etc). Cette variante offre un site partagé entre piéton et vélo ou entre vélo et voiture. Elle est principalement réalisée avec un traitement simple de revêtement de sol et une signalétique, sous forme d'un marquage (peinture, pépite...etc). La **variante “gabarit large”** cherche à aménager la voie verte sur des sites hors trafic routier et offrant des sites propres pour les piétons et les vélos. Il arrive parfois que ces derniers se retrouvent en site partagé (vélo, piétons) mais cela toujours hors du trafic routier (création d'une limite spatiale). Cette variante engendre des travaux de génie civil importants (agrandissement ou création de la chaussée).

Chaque **fiche technique** se compose d'un plan d'aménagement au 1:500e ainsi que d'une coupe de principe au 1:200e. Une image de synthèse permet de se projeter et de communiquer facilement les principes d'aménagement pour chaque secteur. Les informations principales sont communiquées: le lieu, l'état actuel, le type d'aménagement, la topographie, la sécurité, les contraintes, la signalisation, et le coût au mètre linéaire,

**L'estimation des coûts** synthétise les coûts d'aménagement de la voie verte sur l'ensemble du tracé et cela pour chaque variante. Elle est divisée en 5 postes: le génie civil, les aménagements paysagers, le mobilier et l'éclairage. Le détail des coûts d'aménagement est ici réalisé pour chaque secteur (par variante).

### RÉGION MORGES St-Prex Lully

Sur ce territoire la voie verte est qualifiée de **rurbaine**, elle dessert les anciens villages et localités proches de l'agglomération lausannoise, s'organisant autour de la ville de Morges, centralité dynamique.

Le parcours en **sinusoïde** donne à découvrir le patrimoine local, tel que le sentier des vins, les bourgs historiques, les quais, les parcs et jardins, les espaces de nature liés aux cours d'eau. C'est un **“parcours confort”** qui n'exclut pas d'être efficace et compétitif afin d'offrir une alternative à la voiture pour les déplacements quotidiens.

Sur Région Morges, le tracé met en évidence **l'attrait touristique** et la **proximité des rives** du lac comme offre de loisirs. Le tracé bénéficie de séquences encore peu urbanisées tels que: champs agricoles, vignes, cordons boisés naturels.

La charte d'aménagement pour cette séquence vise à programmer des aménagements **concrets et opérationnels**.

La séquence est cadrée par les cours d'eau, les cordons rivulaires et espaces de nature préservés. Le ruisseau des Chenaux à l'ouest est voisin d'un second cours d'eau, le Riau, à l'entrée de la commune de Buchillon. Ces deux rivières sont situées dans un environnement champêtre permettant l'ouverture sur le **paysage des rives du lac**. On trouve ponctuellement des fermes isolées marquées par de vieux tilleuls ou platanes solitaires.

Le tracé prévu pour la voie verte traverse le **bourg de St Prex** avec de part et d'autre des secteurs d'approche spécifiques :

En partie ouest, une vaste **séquence résidentielle** installée sur un plateau morainique offre un contexte défini par le tissu pavillonnaire et ses jardins privés. La rue est cadrée par des haies de charmilles ou des haies mixtes, par les murs ou murets surmontés parfois d'une haie, quelques bosquets de grands arbres et des fruitiers. Sur cet ancien **domaine viticole**, la voie verte bénéficie de la vue sur le lac occasionnellement lorsque les parchets de vignes ont été préservés. Ces lieux prennent déjà aujourd'hui, la forme de petits squares publics.

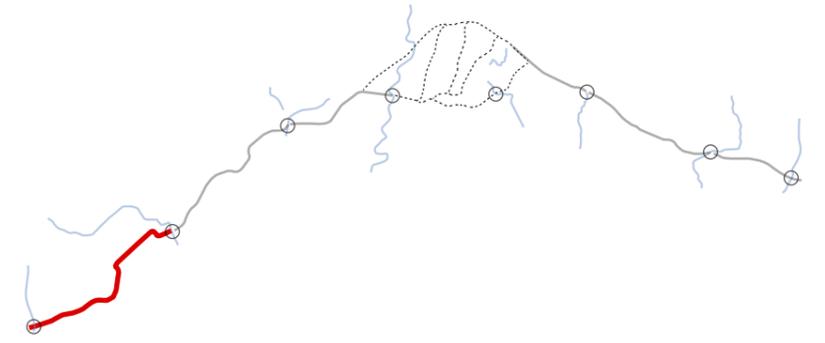
Depuis la route cantonale à l'est de St Prex, un tronçon résidentiel conduit à l'Avenue de Taillecou installée en surplomb du paysage des rives : **Débarcadère** de Taillecou, **Plage** de Chauchy et **Place**

d'Armes. Le tracé emprunte ensuite la rue du Pont-Levis (centre de St Prex).

Plus au nord, le tracé se connecte aux voies CFF sur le Chemin de Monnivert et emprunte **“le sentier du patrimoine rouge et blanc”**. Ce secteur moins bâti permet de rejoindre la commune de Lully et les espaces naturels du Boiron en offrant un point de vue au sud sur les grands parcs et propriétés du rivage.

## S1 ST PREX ET LULLY "SENTIER PATRIMOINE"

- S1.1 Route de Buchillon
- S1.2 Chemin de la Moraine
- S1.3 Chemin du Chauchy
- S1.4 Bourg (Place de l'Horloge)
- S1.5 Avenue de Taillicou (Place d'Armes)
- S1.6 Traversée RC1
- S1.7 Chemin de Pomeiry et Monnivert
- S1.8 Route de Morges RC1

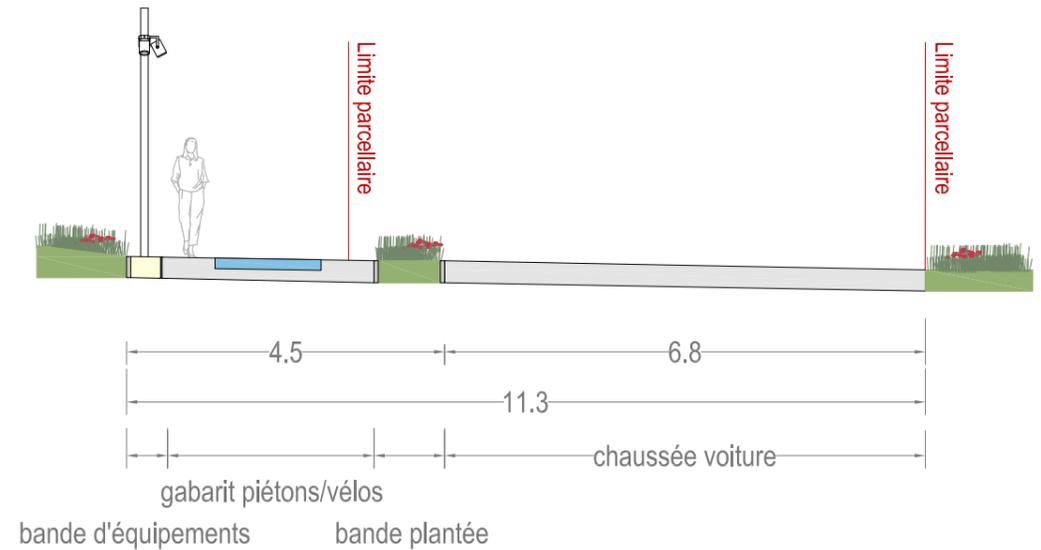


## SÉQUENCE S1 - ST PREX - LULLY

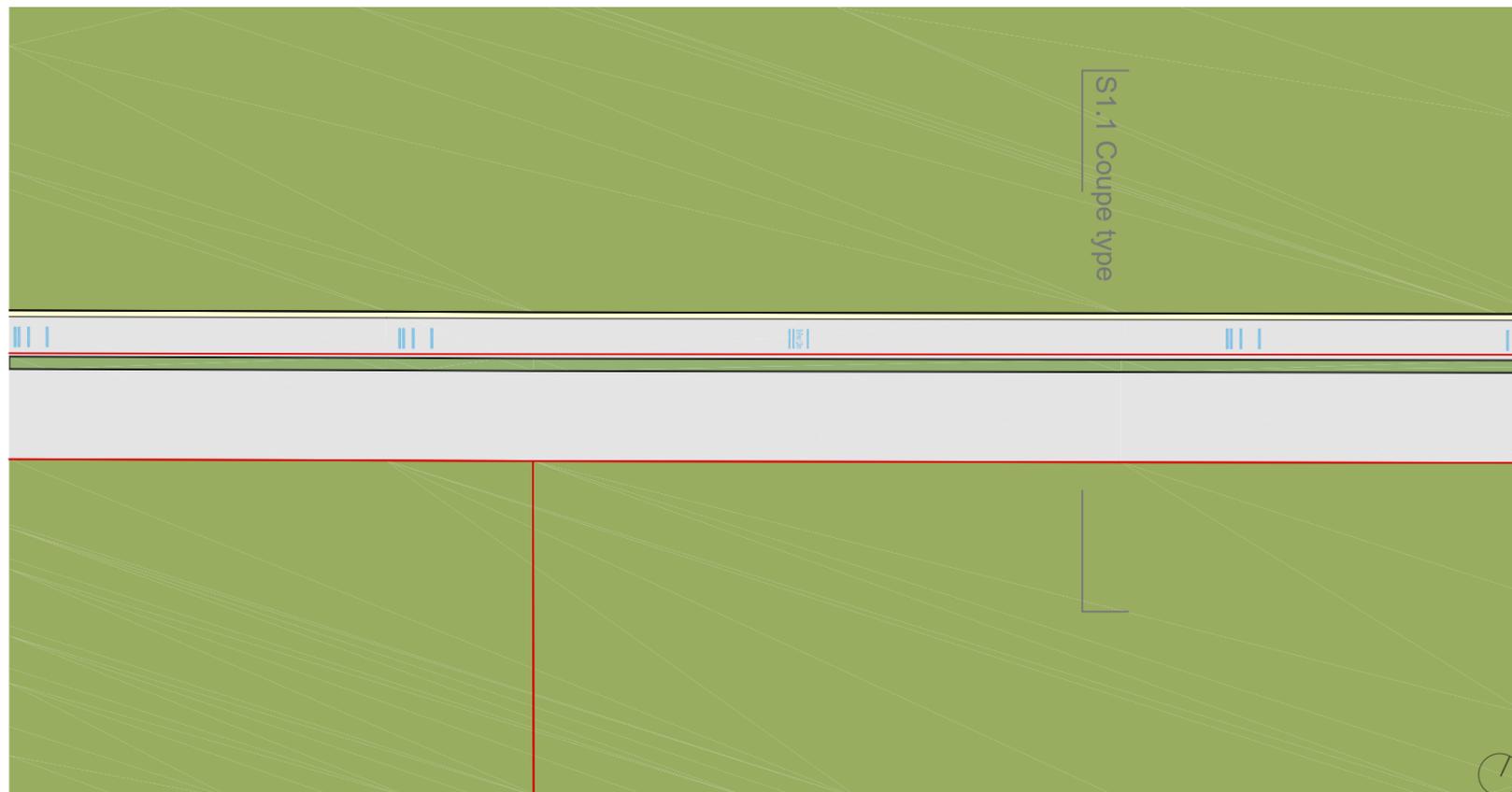
### S1.1 ROUTE DE BUCHILLON

- ▶ **Lieux**, commune de St-Prex (route de campagne)
- ▶ **État actuel**, route de campagne 80km/h sans trottoir ni aménagement (350 m de long)
- ▶ **Type d'aménagement**, gabarit associé vélo/piéton en site propre (séparation physique avec la route)
- ▶ **Topographie**, très faible dénivellation (plus accentuée dans le cas d'un prolongement vers Buchillon)
- ▶ **Sécurité**, assurer une séparation physique avec les voitures (80km/h)
- ▶ **Contraintes**, négociation à prévoir avec le propriétaire de la parcelle au nord (empiètement surface d'assolement)
- ▶ **Signalisation**, prévoir un totem à chaque extrémité et de l'éclairage sur la bande d'équipement (non existant)
- ▶ **Coût**, 1'650 CHF par mètre linéaire

COUPE 1:100E



ZOOM 1:500E



PHOTOMONTAGE



## SÉQUENCE S1 - ST PREX - LULLY

### S1.2 ROUTE DE BUCHILLON ET CHEMIN DE LA MORAINÉ

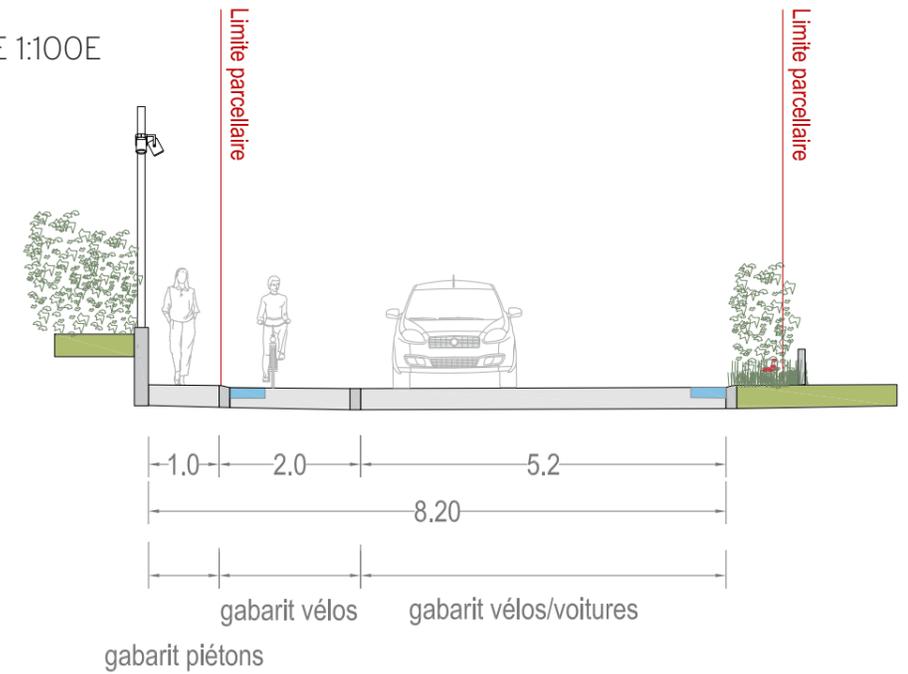
#### Variante 1: gabarit restreint

- › **Lieux**, commune de St-Prex (zone résidentielle)
- › **État actuel**, route résidentielle 30km/h avec trottoir et piste de vélo mono-directionnelle (1'352m de long)
- › **Type d'aménagement**, maintien de la piste vélo mono-directionnelle et aménagement d'une seconde en site partagé
- › **Topographie**, très faible dénivellation
- › **Sécurité**, nombreuses sorties privées à intégrer dans l'aménagement par un jeu de marquage (voir cahier technique)
- › **Contraintes**, suppression des bacs d'arbres sur la partie sud de l'aménagement (nouvelle piste)
- › **Signalisation**, prévoir un totem à chaque extrémité et des bancs sur la bande d'équipement
- › **Coût**, 55 CHF par mètre linéaire

ZOOM 1:500E



COUPE 1:100E



PHOTOMONTAGE

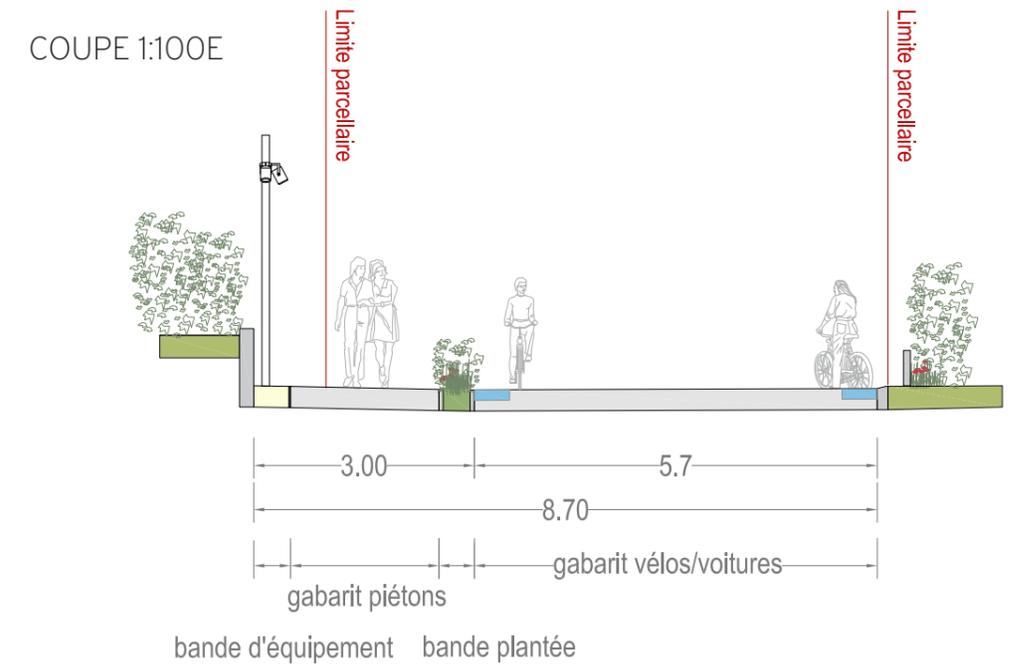


## SÉQUENCE S1 - ST PREX - LULLY

### S1.2 ROUTE DE BUCHILLON ET CHEMIN DE LA MORAINÉ

#### Variante 2: gabarit large

- ▶ **Lieux**, commune de St-Prex (zone résidentielle)
- ▶ **État actuel**, route résidentielle 30km/h avec trottoir et piste de vélo mono-directionnelle (1'352m de long)
- ▶ **Type d'aménagement**, gabarit dissocié vélo/piéton, piéton en site propre et vélo en site partagé vélo/voiture
- ▶ **Topographie**, très faible dénivellation
- ▶ **Sécurité**, nombreuses sorties privées à intégrer dans l'aménagement par un jeu de marquage (voir cahier technique)
- ▶ **Contraintes**, suppression de la piste de vélo mono-directionnelle et agrandissement du trottoir
- ▶ **Signalisation**, prévoir un totem à chaque extrémité et des bancs sur la bande d'équipement
- ▶ **Coût**, 1'650 CHF par mètre linéaire



ZOOM 1:500E

- |  |                 |  |                        |  |                    |  |
|--|-----------------|--|------------------------|--|--------------------|--|
|  | Bande marquage  |  | Bande plantée          |  | Limite de parcelle |  |
|  | Bande perméable |  | Revêtement imperméable |  | Connexion          |  |



PHOTOMONTAGE



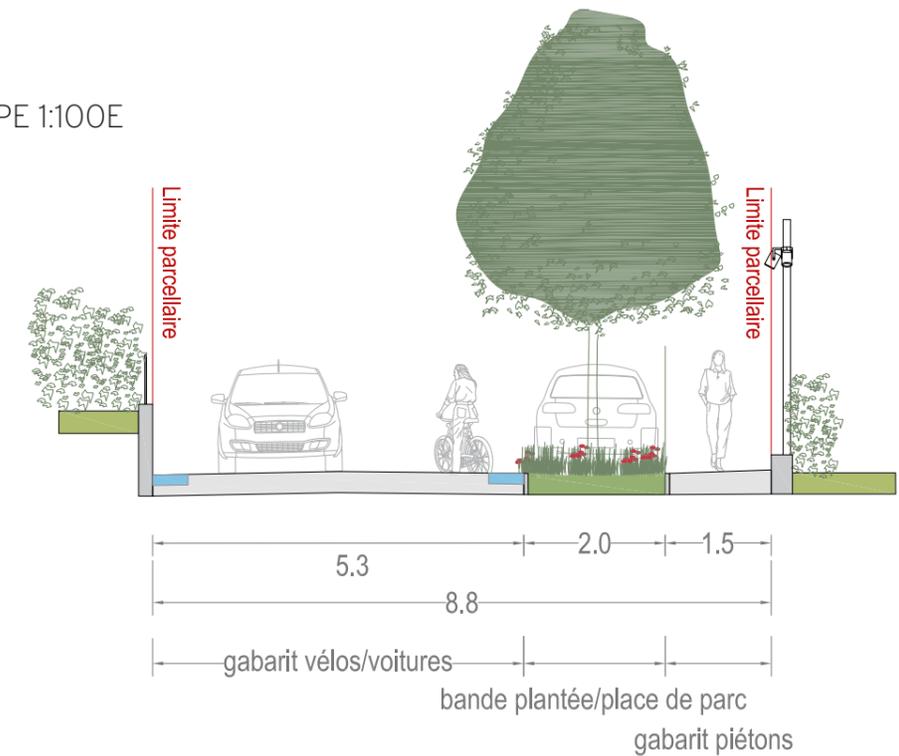
## SÉQUENCE S1 - ST PREX - LULLY

### S1.3 CHEMIN DU CHAUCHY

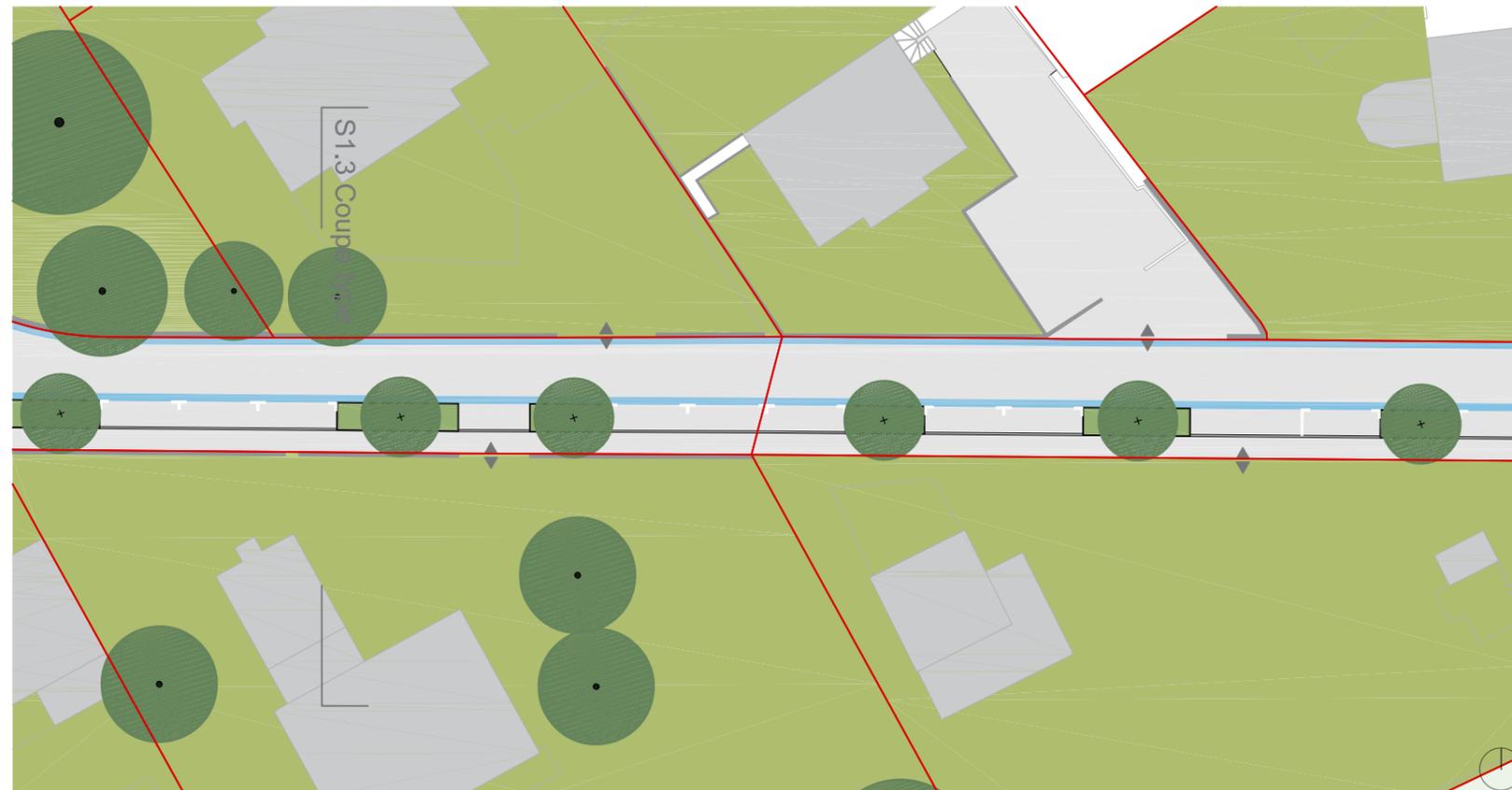
#### Variante 1: gabarit restreint

- ▶ **Lieux**, commune de St-Prex (zone résidentielle)
- ▶ **État actuel**, route résidentielle 30km/h avec trottoir et places de parc voiture (268m de long)
- ▶ **Type d'aménagement**, gabarit associé vélo/voiture en site partagé
- ▶ **Topographie**, forte dénivellation avec une pente continue depuis l'école du Chauchy au bord du lac
- ▶ **Sécurité**, intégration délicate des traversées du carrefour depuis le chemin de la Moraine et celui du Coteau
- ▶ **Contraintes**, diminution ponctuelle de 10 à 20% des places de stationnement sur chaussée
- ▶ **Signalisation**, prévoir un totem à chaque extrémité et des bancs sur la bande d'équipement
- ▶ **Coût**, 500 CHF par mètre linéaire

COUPE 1:100E



ZOOM 1:500E



PHOTOMONTAGE



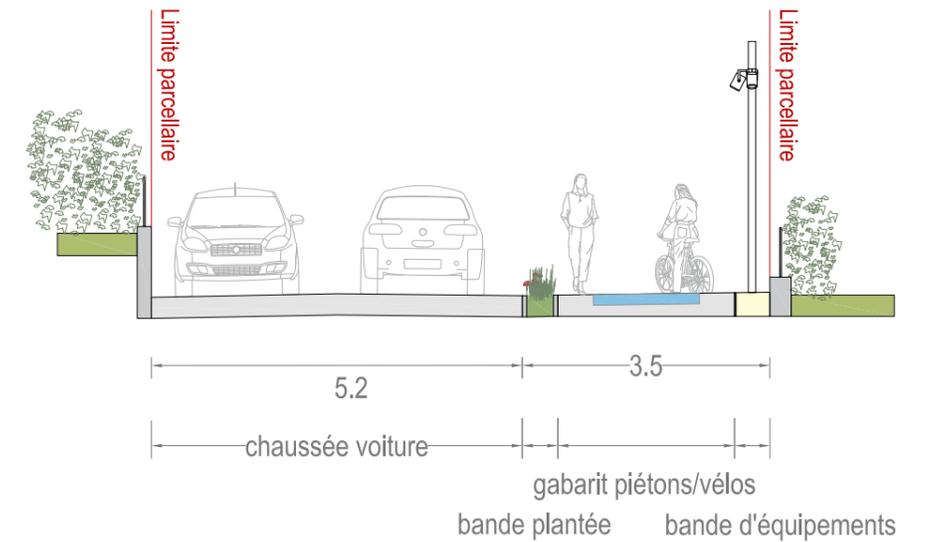
## SÉQUENCE S1 - ST PREX - LULLY

### S1.3 CHEMIN DU CHAUCHY

#### Variante 2: gabarit large

- ▶ **Lieux**, commune de St-Prex (zone résidentielle)
- ▶ **État actuel**, route résidentielle 30km/h avec trottoir et places de parc voiture (268m de long)
- ▶ **Type d'aménagement**, gabarit associé vélo/piéton en site propre (séparation physique avec la route)
- ▶ **Topographie**, forte dénivellation avec une pente continue depuis l'école du Chauchy au bord du lac
- ▶ **Sécurité**, intégration délicate des traversées du carrefour depuis le chemin de la Moraine et celui du Coteau
- ▶ **Contraintes**, suppression des places de stationnement sur chaussée le long du chemin du Chauchy
- ▶ **Signalisation**, prévoir un totem à chaque extrémité et des bancs sur la bande d'équipement
- ▶ **Coût**, 1'200 CHF par mètre linéaire

COUPE 1:100E



ZOOM 1:500E



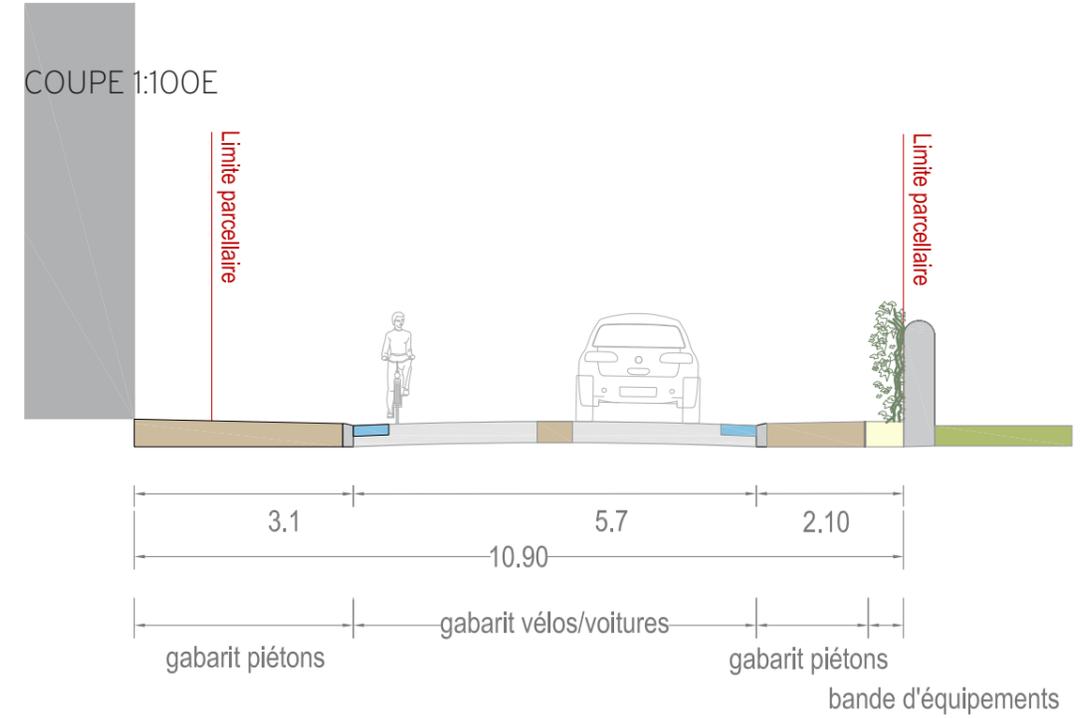
PHOTOMONTAGE



## SÉQUENCE S1 - ST PREX - LULLY

### S1.4 BOURG DE ST-PREX (PLACE DE L'HORLOGE)

- › **Lieux**, commune de St-Prex (Bourg historique)
- › **État actuel**, route 30km/h traversant le bourg et la place de l'horloge (350m de long)
- › **Type d'aménagement**, gabarit associé vélo/voiture en site partagé
- › **Topographie**, très faible dénivellation
- › **Sécurité**, intégration de la zone pavée de la place de l'horloge (absence de marquage)
- › **Contraintes**, proposition d'aménager une cunette centrale en pavés pour diminuer la vitesse
- › **Signalisation**, prévoir un totem à chaque extrémité et des bancs sur la bande d'équipement
- › **Coût**, 100 CHF par mètre linéaire (plus-value de 500 CHF m/l avec la cunette centrale)



ZOOM 1:500E



PHOTOMONTAGE



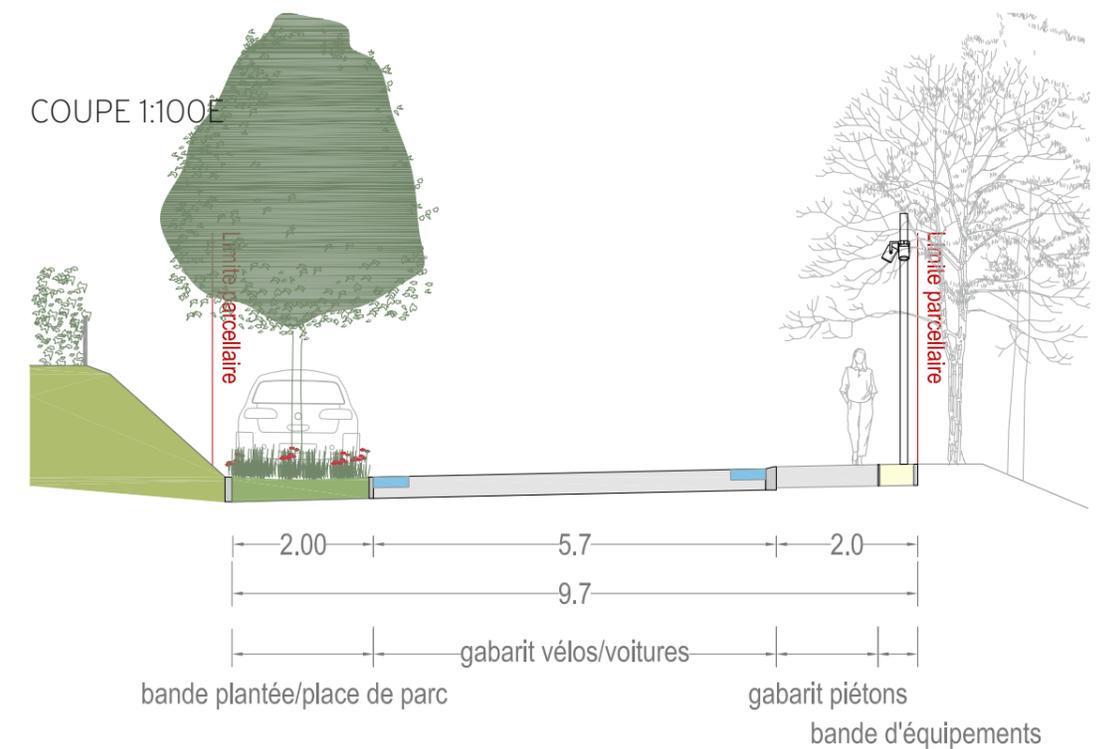
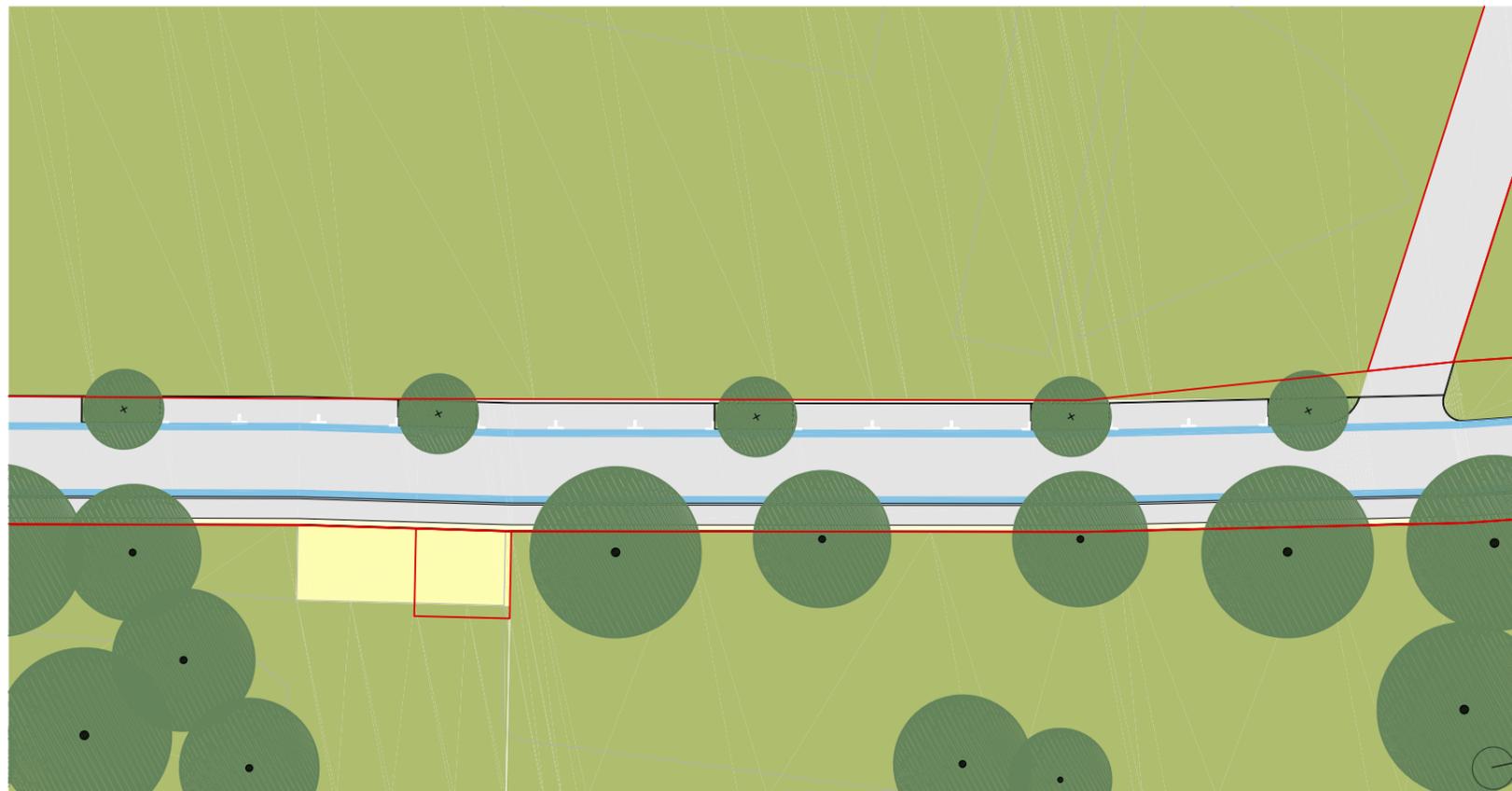
## SÉQUENCE S1 - ST PREX - LULLY

### S1.5 AVENUE DE TAILLECOU

#### Variante 1: gabarit restreint

- ▶ **Lieux**, commune de St-Prex (équipements publics)
- ▶ **État actuel**, route 30km/h et 50km/h à travers des équipements et espaces public (616m de long)
- ▶ **Type d'aménagement**, gabarit associé vélo/voiture en site partagé
- ▶ **Topographie**, faible dénivellation puis légère pente vers le port de Taillecou
- ▶ **Sécurité**, intégration délicate de l'arrêt de bus de la Place d'Armes
- ▶ **Contraintes**, diminution ponctuelle de 10 à 20% des places de stationnement sur chaussée
- ▶ **Signalisation**, prévoir un totem à chaque extrémité et des bancs sur la bande d'équipement
- ▶ **Coût**, 365 CHF par mètre linéaire

ZOOM 1:500E



PHOTOMONTAGE



## SÉQUENCE S1 - ST PREX - LULLY

### S1.5 AVENUE DE TAILLECOU

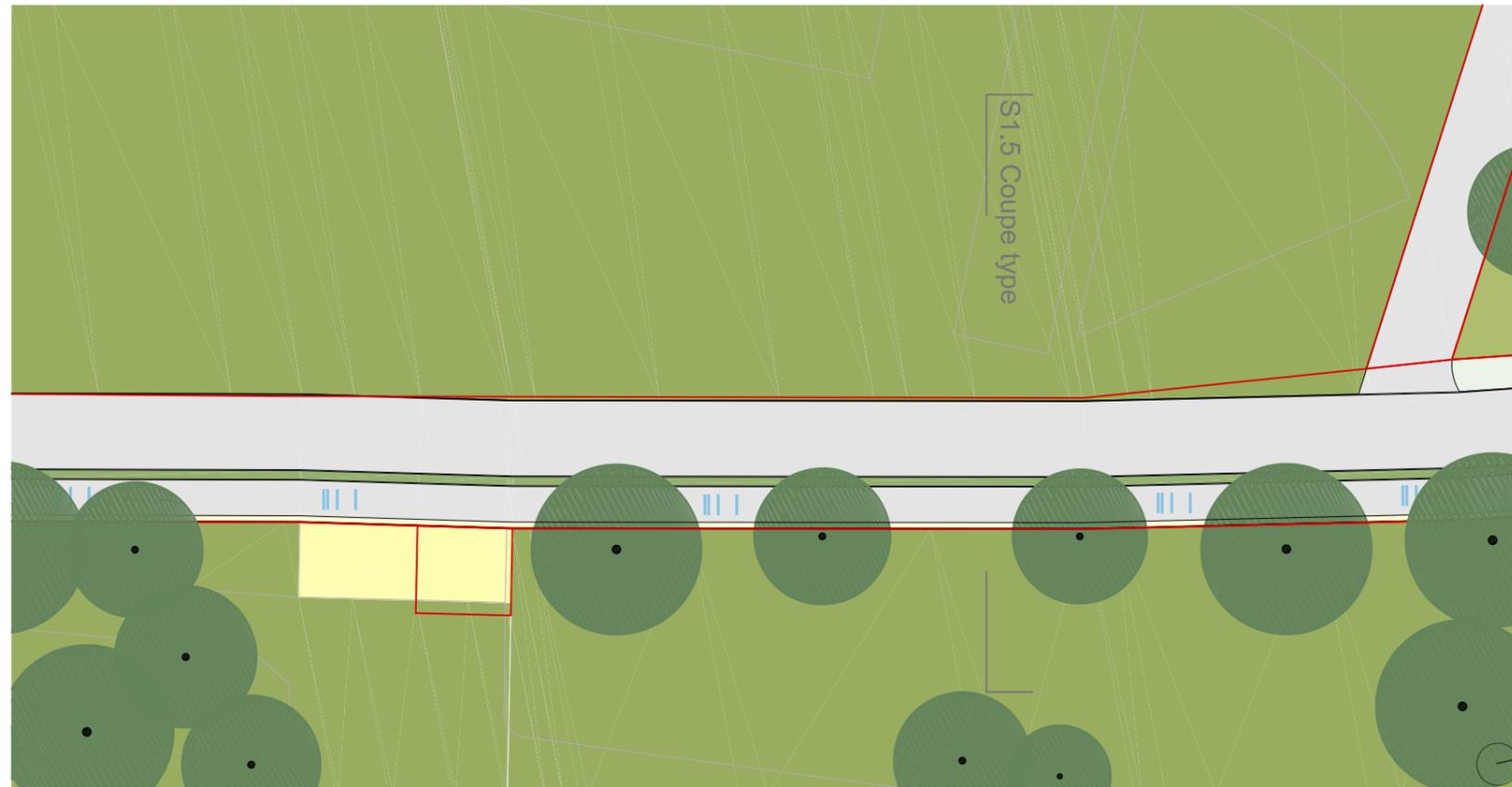
#### Variante 2: gabarit large

- ▶ **Lieux**, commune de St-Prex (équipements publics)
- ▶ **État actuel**, route 30km/h à travers des équipements et espaces publics (616m de long)
- ▶ **Type d'aménagement**, gabarit associé vélo/piéton en site propre (séparation physique avec la route)
- ▶ **Topographie**, faible dénivellation puis légère pente vers le port de Taillecou
- ▶ **Sécurité**, intégration délicate de l'arrêt de bus de la Place d'Armes
- ▶ **Contraintes**, suppression des places de stationnement sur chaussée le long de l'avenue de Taillecou
- ▶ **Signalisation**, prévoir un totem à chaque extrémité et des bancs sur la bande d'équipement
- ▶ **Coût**, 1'650 CHF par mètre linéaire

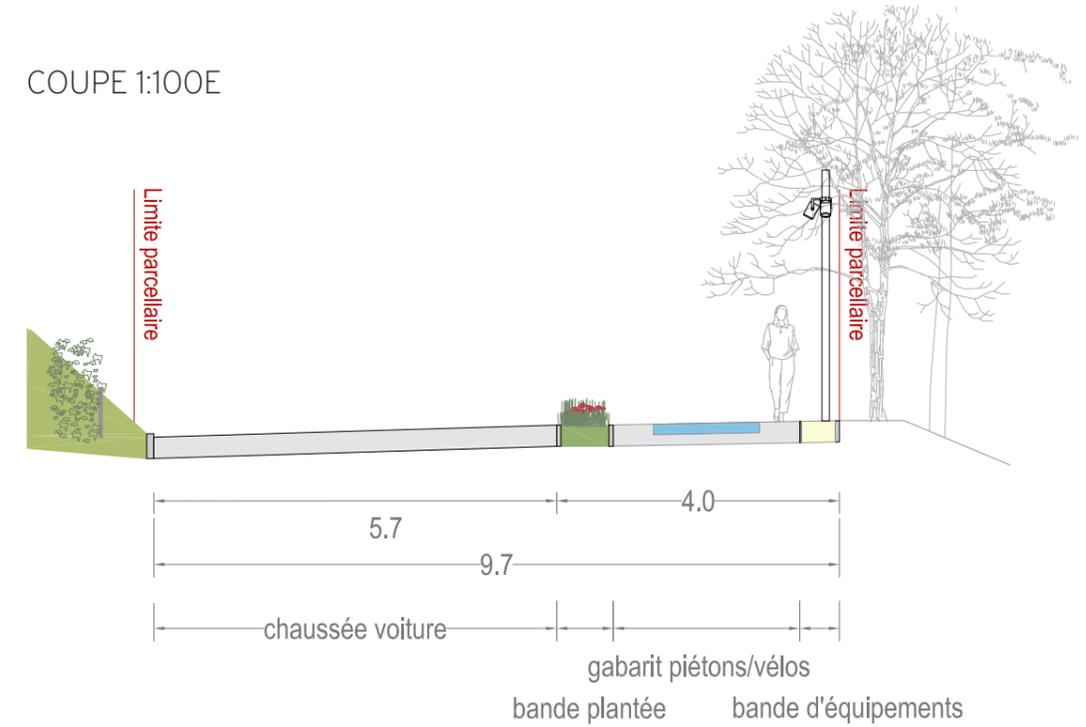
#### ZOOM 1:500E

- |  |                 |   |                        |   |                    |
|--|-----------------|---|------------------------|---|--------------------|
|  | Bande marquage  |  | Bande plantée          |  | Limite de parcelle |
|  | Bande perméable |  | Revêtement imperméable |  | Connexion          |

0 5 20m



#### COUPE 1:100E



#### PHOTOMONTAGE



## SÉQUENCE S1 - ST PREX - LULLY

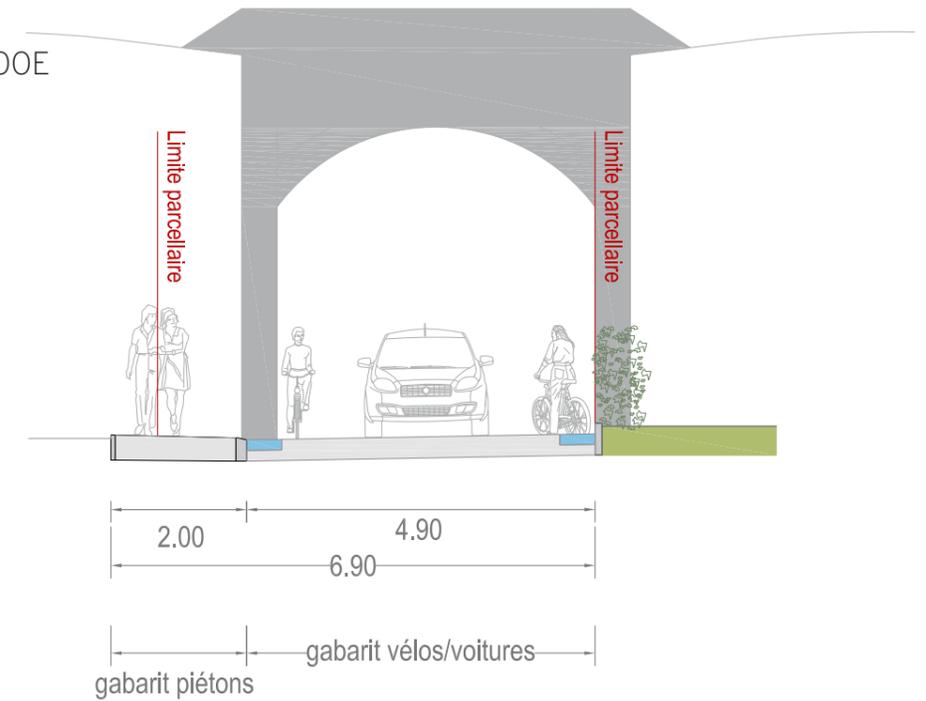
### S1.6 TRAVERSÉE RC1

- ▶ **Lieux**, commune de St-Prex (zone résidentielle)
- ▶ **État actuel**, route 80km/h reliant la partie nord de St-Prex à la route cantonale RC1 (100m de long)
- ▶ **Type d'aménagement**, gabarit associé vélo/voiture en site partagé
- ▶ **Topographie**, faible dénivellation
- ▶ **Sécurité**, traversée de la RC1 à coordonner avec les projets en cours (chantier 2 RC1 à St-Prex)
- ▶ **Contraintes**, rétrécissement de la voie sous le tunnel ferroviaire à 4.90m (site partagé)
- ▶ **Signalisation**, prévoir un totem à chaque extrémité et des bancs sur la bande d'équipement
- ▶ **Coût**, 55 CHF par mètre linéaire

ZOOM 1:500E



COUPE 1:100E



PHOTOMONTAGE



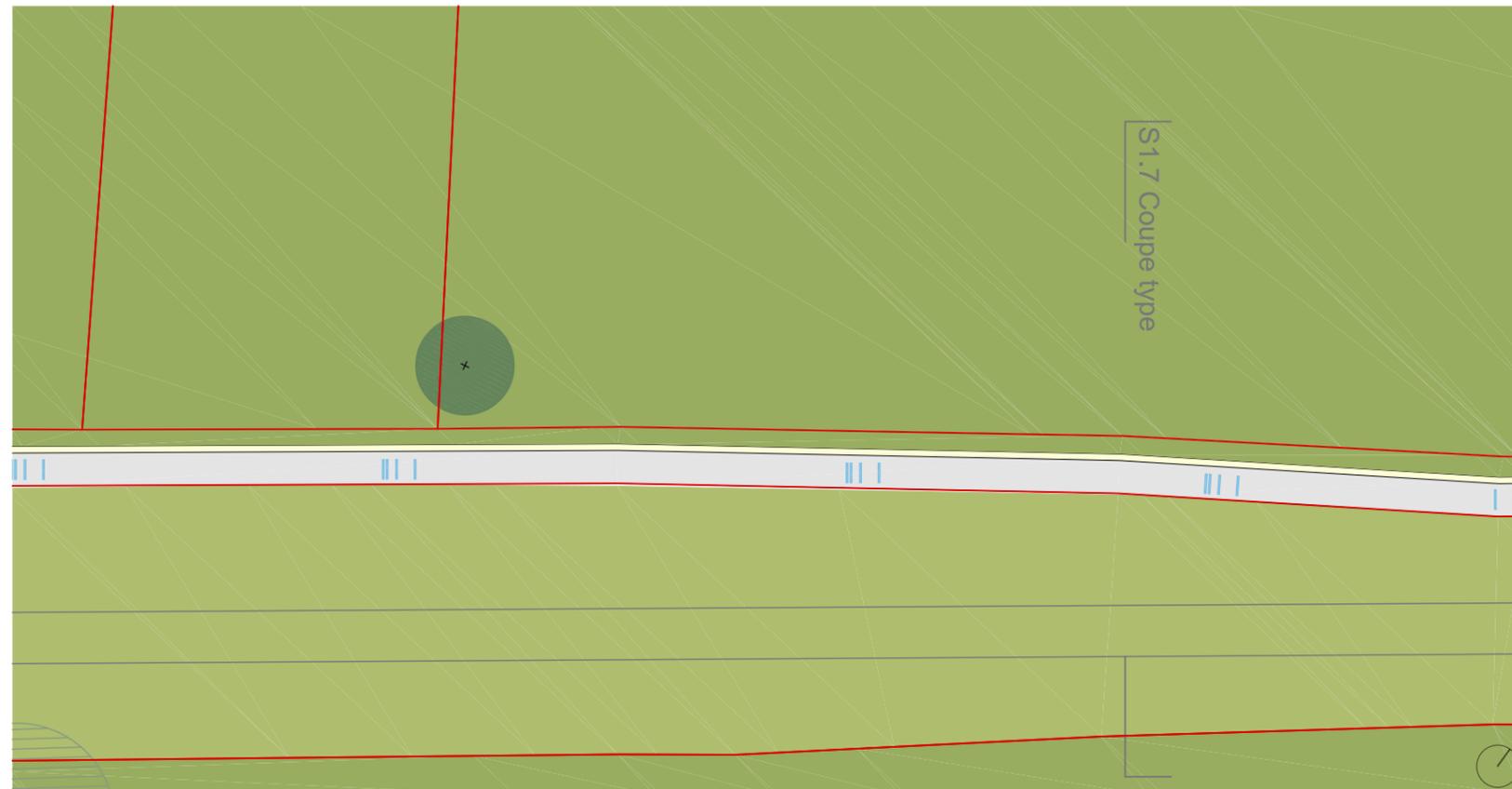
## SÉQUENCE S1 - ST PREX - LULLY

### S1.7 CHEMIN DE POMEIRY ET MONNIVERT

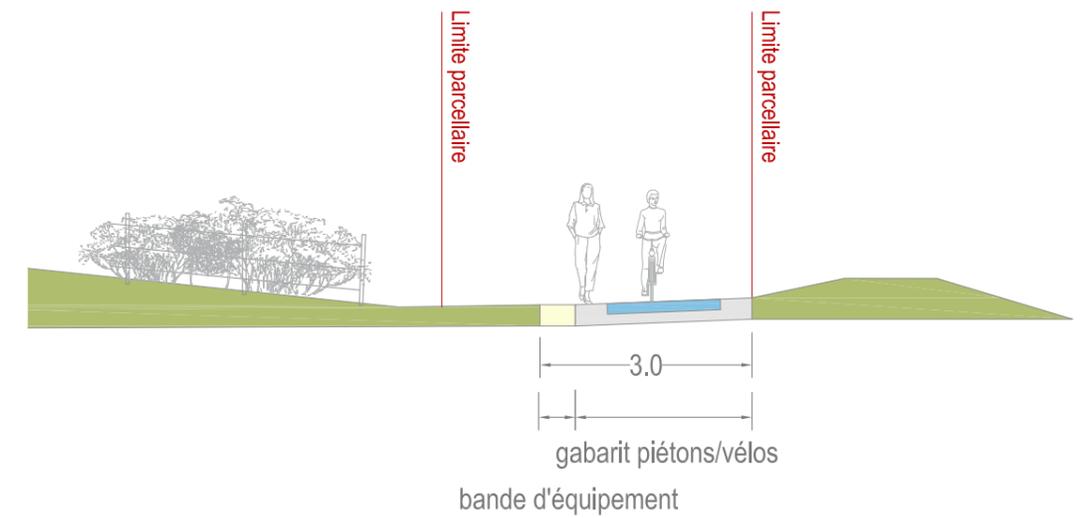
#### Variante 1: gabarit restreint

- ▶ **Lieux**, commune de St-Prex et Lully (chemin de campagne)
- ▶ **État actuel**, chemin de campagne hors trafic (820m de long)
- ▶ **Type d'aménagement**, gabarit associé vélo/piéton en site propre (hors trafic)
- ▶ **Topographie**, faible dénivellation puis légère pente avant les franchissements CFF
- ▶ **Sécurité**, utilisation de la route par des engins agricoles à signaler
- ▶ **Contraintes**, contrainte de propriété privée sur une partie du chemin (St-Prex: parc. 240+241, Lully: parc. 146+149). le passage sous voies Monnivert 1 risque d'être supprimé
- ▶ **Signalisation**, prévoir un totem à chaque extrémité et de l'éclairage sur la bande d'équipement (non existant)
- ▶ **Coût**, 420 CHF par mètre linéaire

#### ZOOM 1:500E



#### COUPE 1:100E



#### PHOTOMONTAGE



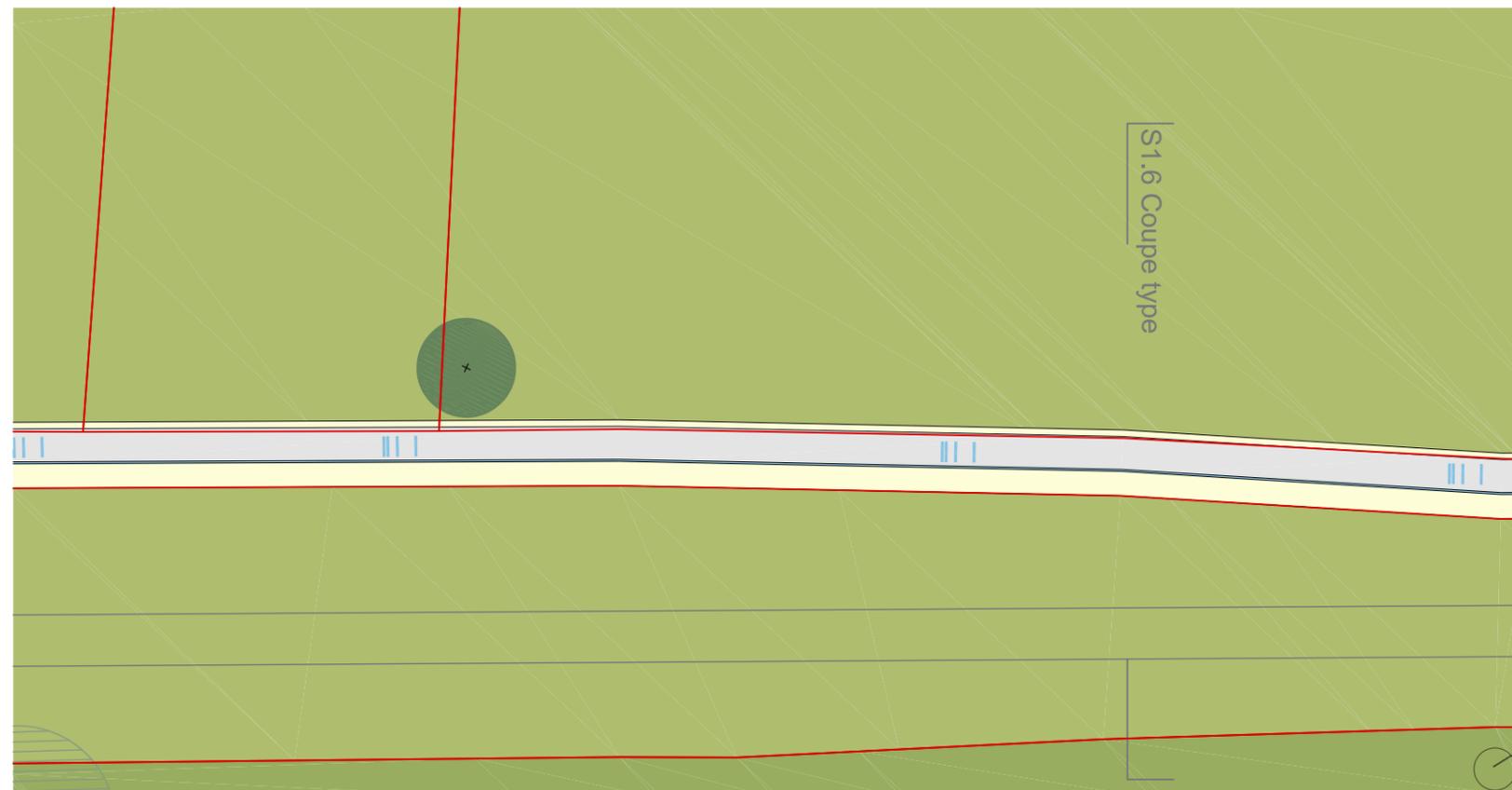
## SÉQUENCE S1 - ST PREX - LULLY

### S1.7 CHEMIN DE POMEIRY ET MONNIVERT

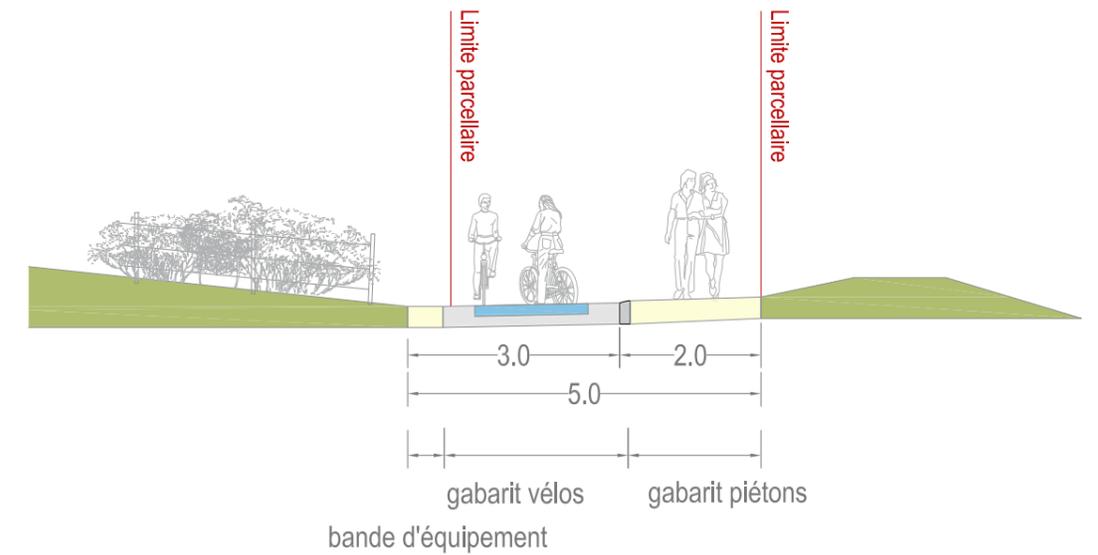
#### Variante 2: gabarit large

- ▶ **Lieux**, commune de St-Prex et Lully (chemin de campagne)
- ▶ **État actuel**, chemin de campagne hors trafic (820m de long)
- ▶ **Type d'aménagement**, gabarit dissocié vélo/piéton en site propre
- ▶ **Topographie**, faible dénivellation puis légère pente avant les franchissements CFF
- ▶ **Sécurité**, utilisation de la route par des engins agricoles à signaler
- ▶ **Contraintes**, contrainte de propriété privée sur une partie du chemin (St-Prex: parc. 240+241, Lully: parc. 146+149) ; risque d'empiétement sur les surfaces d'assolément et le passage sous voies Monnivert 1 risque d'être supprimé
- ▶ **Signalisation**, prévoir un totem à chaque extrémité et de l'éclairage sur la bande d'équipement (non existant)
- ▶ **Coût**, 800 CHF par mètre linéaire

ZOOM 1:500E



COUPE 1:100E



PHOTOMONTAGE



## SÉQUENCE S1 - ST PREX - LULLY

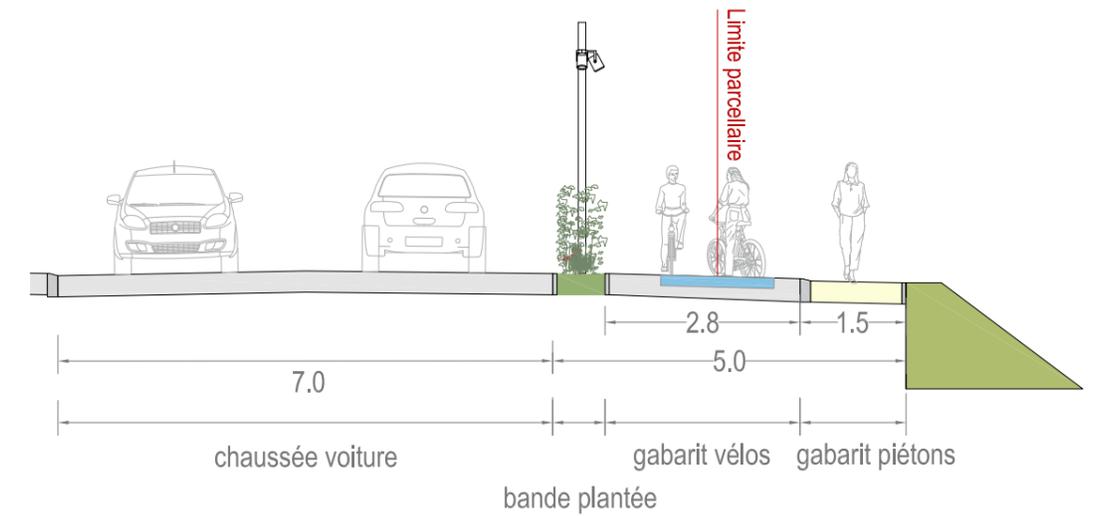
### S1.8 ROUTES DE MORGES RC1

- › **Lieux**, commune de Lully, entre St-Prex et Tolochenaz
- › **État actuel**, route cantonale RC1 limitée à 80 Km/h (700 m de long)
- › **Type d'aménagement**, gabarit dissocié vélo/piéton en site propre (séparation physique avec la route)
- › **Topographie**, faible dénivellation sur l'ensemble du segment
- › **Sécurité**, carrefour sur la double voie avec îlot central
- › **Contraintes**, coordination avec le projet de requalification de la RC1 en cours d'étude (Région Morges)
- › **Signalisation**, prévoir un totem à chaque extrémité et de l'éclairage sur la bande d'équipement (non existant)
- › **Coût**, non communiqué (voir projet RC1 St-Prex\_Lully)

ZOOM 1:500E



COUPE 1:100E



PHOTOMONTAGE



## DEVIS ESTIMATIF INTRODUCTION

### LA VARIANTE 1 “GABARIT RESTREINT”

considère une intervention minimum au niveau du génie civil. Dans la plupart des cas, seul un marquage au sol est proposé. Cette variante n'est pas la variante préconisée par les mandataires dans le cadre de l'étude de la charte d'aménagement de la voie verte. Elle peut être néanmoins temporairement mise en place par les communes, dans l'attente d'une réfection de chaussée ou de canalisations par exemple. A ce moment-là, la variante «lourde» pourrait alors être mise en oeuvre.

### LA VARIANTE 2 “GABARIT LARGE”

comprend parfois également 2 sous-variantes, en fonction du gabarit considéré (idéal ou restreint). Les paragraphes suivants précisent les gabarits pris en compte dans chacune des variantes.

Les hypothèses principales suivantes ont été admises :

- Les coûts totaux sont HT. L'estimation des coûts est à +/- 40%.
- Les prix de génie civil sont basés sur des expériences récentes, pour des projets similaires, en Suisse romande ;
- La base de prix est de 2015.

Ce devis ne comprend pas :

- Le montant des honoraires (architectes, paysagistes, ingénieurs,
- Les frais secondaires (assurance, concours, etc..);
- L'indemnisation de tiers ;
- Les travaux préparatoires ;
- Les provisions/réserves ;
- Le renchérissement ;
- Les aménagements en cours de réalisation (p. ex sur la Commune de Lausanne) ;
- Les tronçons liés au réaménagement de la RC1 ;
- La multiplication des installations de chantier selon le découpage des travaux ;
- Les frais administratifs, de tiers intervenants aux projets.

## SÉQUENCE 1 ST PREX ET LULLY

### SYNTHÈSE DES COÛTS

Séquence		S1
Longueur [m]		4162
Variante 1 (gabarit restreint + marquage)	Génie civil (aménagement routier)	733'500
	Génie civil (ouvrages)	0
	Bande paysagère / arbres	343'000
	Mobilier	84'800
	Eclairage	280'000
	<b>TOTAL</b>	<b>1'441'300</b>
Variante 2 (gabarit large)	Génie civil (aménagement routier)	4'413'131
	Génie civil (ouvrages)	0
	Bande paysagère / arbres	376'000
	Mobilier	84'800
	Eclairage	280'000
	<b>TOTAL</b>	<b>5'153'931</b>

#### Remarques sur le devis:

Montant HT à +/- 40%  
Hors expropriation, hors coûts liés  
aux suppressions de place de parc

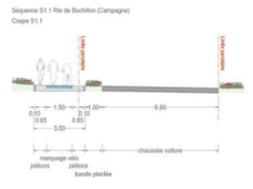
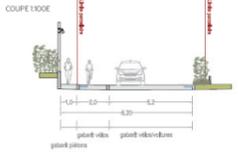
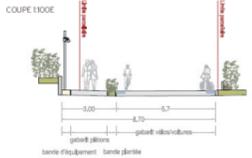
Base de prix: 2016

Communes concernées	
St-Prex	Lully
1'389'265	52'035

Communes concernées	
St-Prex	Lully
5'053'541	100'390

## DÉTAIL DES COUTS

### S1.1 /// S1.2

S1 -St-Prex et Lully "Sentier Patrimoine"				
Séquence		S1.1	S1.2	
Longueur [m]		350	1352	
Dénomination		Route de Buchillon	Chemin de la Moraine	
Sous-séquence				
Longueur [m]		-	-	
Coupe type			<div style="display: flex; justify-content: space-around;"> <div style="border: 1px solid black; padding: 5px; writing-mode: vertical-rl; transform: rotate(180deg);">Variante 1</div>  <div style="border: 1px solid black; padding: 5px; writing-mode: vertical-rl; transform: rotate(180deg);">Variante 2</div>  </div>	
Devis (+/- 40%) - Montant HT CHF	Variante 1			
	Génie civil (aménagement routier)	440'000	50'000	
	Génie civil (ouvrages)	-	-	
	Bande paysagère / arbres	70'000	-	
	Mobilier	7'000	28'000	
	Eclairage	70'000	-	
	<b>TOTAL</b>	<b>587'000</b>	<b>78'000</b>	
	Variante 2			
	Génie civil (aménagement routier)	440'000	2'116'024	
	Génie civil (ouvrages)	-	-	
	Bande paysagère / arbres	70'000	140'000	
	Mobilier	7'000	28'000	
	Eclairage	70'000	0	
	<b>TOTAL</b>	<b>587'000</b>	<b>2'284'024</b>	
Commune concernée		St-Prex	St-Prex	
Remarques concernant le devis (GC)	<b>Variante 1 "light"</b>	Reconstruction nouvel aménagement en site propre. Bordures, coffre, enrobé, marquage.	Uniquement marquage + suppression bacs arbres existants	
	<b>Variante 2 "idéale" - aménagement GC</b>	Reconstruction nouvel aménagement en site propre. Bordures, coffre, enrobé, marquage.	Réaménagement complet de la chaussée existante. Nouvelles bordures, coffre, enrobé (trottoir + chaussée), marquage. Gabarit large	
Extrait de la séquence				

# DÉTAIL DES COUTS

## S1.3 /// S1.4

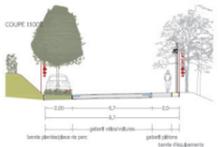
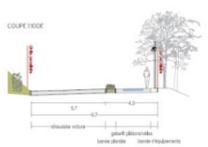
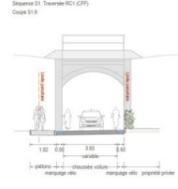
### S1 -St-Prex et Lully "Sentier Patrimoine"

Séquence		S1.3	S1.4
Longueur [m]		268	350
Dénomination		Chemin du Chauchy	Bourg de St-Prex
Sous-séquence			
Longueur [m]			
Coupe type			
Devis (+/- 40%) - Montant HT CHF	Variante 1		
	Génie civil (aménagement routier)	17'000	18'000
	Génie civil (ouvrages)	-	-
	Bande paysagère / arbres	111'000	14'000
	Mobilier	5'400	5'000
	Eclairage	-	-
	<b>TOTAL</b>	<b>133'400</b>	<b>37'000</b>
	Variante 2		
	Génie civil (aménagement routier)	296'607	182'000
	Génie civil (ouvrages)	-	-
Bande paysagère / arbres	28'000	14'000	
Mobilier	5'400	5'000	
Eclairage	-	-	
<b>TOTAL</b>	<b>330'007</b>	<b>201'000</b>	
Commune concernée		St-Prex	St-Prex
Remarques concernant le devis (GC)	Variante 1 "light"	Uniquement marquage	uniquement marquage
	Variante 2 "idéale" - aménagement GC	Réaménagement de la chaussée existante. Nouvelles bordures, coffre, enrobé (trottoir + chaussée). Marquage. Gabarit large	idem variante 1 + cunette centrale (sans chiffrage de l'adaptation des réseaux EC existants !). Marquage
Extrait de la séquence			

## DÉTAIL DES COUTS

### S1.5 /// S1.6

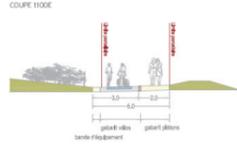
#### S1 -St-Prex et Lully "Sentier Patrimoine"

Séquence		S1.5	S1.6
Longueur [m]		616	360
Dénomination		Avenue de Taillecou	Traversée RC1
Sous-séquence			
Longueur [m]		-	-
Coupe type		<div style="display: flex; justify-content: space-around;"> <div style="text-align: center;"> <p>Variante 1</p>  </div> <div style="text-align: center;"> <p>Variante 2</p>  </div> </div>	
Devis (+/- 40%) - Montant HT CHF	Variante 1		
	Génie civil (aménagement routier)	65'000	18'000
	Génie civil (ouvrages)	-	-
	Bande paysagère / arbres	148'000	-
	Mobilier	12'400	2'000
	Eclairage	-	-
	<b>TOTAL</b>	<b>225'400</b>	<b>20'000</b>
	Variante 2		
	Génie civil (aménagement routier)	900'000	18'000
	Génie civil (ouvrages)	-	-
Bande paysagère / arbres	124'000	-	
Mobilier	12'400	2'000	
Eclairage	-	-	
<b>TOTAL</b>	<b>1'036'400</b>	<b>20'000</b>	
Commune concernée		St-Prex	St-Prex
Remarques concernant le devis (GC)	Variante 1 "light"	uniquement marquage	uniquement marquage
	Variante 2 "idéale" - aménagement GC	Réaménagement complet de la chaussée / trottoir. Nouvelles bordures, coffre, enrobés. Marquage.	idem variante 1
Extrait de la séquence			

## DÉTAIL DES COUTS

### S1.7 /// S1.8

#### S1 -St-Prex et Lully "Sentier Patrimoine"

Séquence		S1.7	S1.8
Longueur [m]		866	
Dénomination		Chemin de Pomeyry et de Monnivent	
Sous-séquence			
Longueur [m]			
Coupe type		<div style="display: flex; justify-content: space-around;"> <div style="text-align: center;"> <p>Variante 1</p>  </div> <div style="text-align: center;"> <p>Variante 2</p>  </div> </div>	
Devis (+/- 40%) - Montant HT CHF	Variante 1		
	Génie civil (aménagement routier)	125'500	
	Génie civil (ouvrages)	-	
	Bande paysagère / arbres	-	
	Mobilier	25'000	
	Eclairage	210'000	
	<b>TOTAL</b>	<b>360'500</b>	
	Variante 2		
	Génie civil (aménagement routier)	460'500	
	Génie civil (ouvrages)	-	
	Bande paysagère / arbres	-	
	Mobilier	25'000	
	Eclairage	210'000	
	<b>TOTAL</b>	<b>695'500</b>	
Commune concernée		St-Prex / Lully (125m)	
Remarques concernant le devis (GC)	Variante 1 "light"	<i>marquage sur chemin existant + réaménagement du chemin agricole (l=160m) (bordures, coffre, enrobé). Gabarit restreint.</i>	
	Variante 2 "idéale" - aménagement GC	<i>Elargissement du chemin existant. Bordures, coffre, enrobé. Marquage. Gabarit large.</i>	
Extrait de la séquence			

Voir projet réaménagement de la RC1